

Nos peines

Nous avons appris, avec peine, le décès de :
Edmond Benayoun,
proviseur honoraire du lycée Barthou à Pau
(académie de Bordeaux)

François Boronad,
principal honoraire du collège Georges Braque
à Reims

Gaston Cottin,
principal honoraire du collège Jean Macé,
Fontenay-sous-Bois (académie de Créteil)

Catherine Desbuissons,
proviseure du lycée du Bugey à Belley
(académie de Lyon)

Albert Dubanet,
principal honoraire du collège Paul Bert à Drancy
(académie de Créteil)

Annette Entraigues,
proviseure honoraire de la Cité scolaire Vauban,
Givet (académie de Reims)

Jean Joulin,
proviseur honoraire du lycée de Vernon
(académie de Rouen)

Jean-Armel Le Gall,
proviseur honoraire de l'École nationale
de Commerce – ENCPB Bessières, Paris

Patrick Lux,
proviseur honoraire du lycée professionnel
P. de Gerde à Pessac (académie de Bordeaux)

Christian Oudet,
proviseur honoraire du lycée Nodier à Dôle
(académie de Besançon)

Rémy Pierrot,
proviseur honoraire du lycée Joseph Lot à Pontivy,
proviseur vie scolaire (académie de Rennes)

Gisèle Rondeau-Wispelaere,
proviseure honoraire du lycée polyvalent de Vizille
(académie de Grenoble)

Paul Morin,
proviseur du lycée Montaigne de Bordeaux

Nous nous associons au deuil de leurs familles.

Hommage à Edmond BENAYOUN



Une bien triste nouvelle, Edmond BENAYOUN, dernier secrétaire général du SNPDES, co-fondateur, avec le SNPDL, du SNPDEN, nous a quittés fin novembre à l'âge de 86 ans. Je veux ici lui rendre hommage et témoigner de son action de 1983 à 1992. En effet pendant cette période nous étions les secrétaires généraux des deux syndicats de personnels de direction de l'Éducation nationale affiliés à la FEN. Pour les collègues actuellement en activité qui, pour la plupart, ne l'ont pas connu, il me semble utile de faire un petit rappel historique.

En 1983, les lycées généraux et technologiques et les collèges étaient dirigés par des personnels agrégés, certifiés, PEGC ou CPE ; les lycées d'Enseignement Professionnel par des professeurs de LEP ou des CE. Les filières de recrutement étaient totalement étanches. Le recrutement était réalisé par listes d'aptitude et les personnels de direction étaient nommés sur un emploi et restaient titulaire de leur grade d'origine. C'est la raison pour laquelle existaient deux syndicats de personnels de direction au sein de la même fédération (FEN). Et bien sûr les intérêts des uns n'étaient pas toujours ceux des autres... Les relations entre collègues de lycées et de LEP étaient loin d'être au beau fixe ! Ce que chacun peut comprendre.

C'est dans ce contexte particulier que nous avons appris à travailler ensemble, au sein de la FEN, pour le bien de nos mandants.

Ce fut en 1986 la création du Baccalauréat Professionnel qui a soulevé des inquiétudes auprès de pro-

viseurs de lycée craignant pour leurs filières technologiques. Nos rencontres furent nombreuses pour calmer les esprits.

Ce fut en 1988, la création du corps des personnels de direction qui intervenait après de nombreuses réunions intersyndicales, ministérielles. Nous avons réussi, aux forceps, à décloisonner le recrutement des personnels de direction, à créer un concours leur procurant un grade et à donner à chacun les mêmes possibilités de carrière.

Ce fut en 1992, au congrès de Clermont-Ferrand, après trois années de négociations, la création du SNPDEN par la fusion du SNPDES et du SNPDL. Le syndicalisme des personnels de direction s'unifiait au sein de la FEN alors que celle-ci, organisée en courants de pensée, vivait ses derniers moments avant son éclatement.

Toutes ces évolutions, dont les personnels de direction bénéficient aujourd'hui, Edmond Benayoun les a conduites à la tête de son syndicat, avec professionnalisme, avec compétence. Il lui a fallu convaincre à l'interne comme à l'externe. Ce ne fut pas toujours facile. J'en témoigne.

Edmond était respecté par ses collègues, par l'Administration, par les ministres successifs qui ont su lui témoigner leur reconnaissance.

Nous avons perdu un grand syndicaliste.

Merci Edmond pour tout ce que tu nous apporté. Nous ne t'oublierons pas.

Michel HORY, secrétaire général du SNPDL

Pour les 20 ans du SNPDEN, Edmond Benayoun répondait aux questions de direction, et tirait de façon touchante et avec une grande humilité le bilan suivant.

Retraité depuis 19 ans, je n'aurai pas l'outrecuidance d'émettre une opinion [sur la situation actuelle des personnels de direction]. Je dirai simplement, à partir de mes observations de citoyen toujours engagé, que le mal essentiel de notre enseignement secondaire reste la profonde inégalité entre les établissements. Nul doute qu'elle doit entraîner de profondes inégalités d'exercer pour la fonction de direction. Je reste frappé par la constatation que, malgré les préventions affichées par ceux qui nous gouvernent, la situation que j'ai quittée en 1993 n'a pas évolué, et même qu'elle s'est aggravée.

Une nouvelle démocratisation reste à faire : celle qui donnera à tous les oubliés, en situation d'échec dans nos établissements, de véritables chances de s'en sortir.

En conclusion, mes derniers mots de secrétaire général à Clermont-Ferrand furent : « Bon vent au SNPDEN ». Je me réjouis que l'histoire ne m'ait pas fait mentir. ■

Rémy Pierrot, un des principaux artisans de la promotion de notre métier

LE SNPDEN A PERDU UN GRAND MILITANT

Le 1^{er} décembre dernier, Rémy Pierrot, secrétaire national « corpo » de 1994 à 1998 au sein du Bureau national, nous a quittés. Notre secrétaire général Philippe Vincent ne pouvant se rendre à ses obsèques dans le Morbihan a demandé à Philippe Guittet, secrétaire général honoraire, de représenter le SNPDEN le 6 décembre à Brillac, et de témoigner à sa famille de sa profonde sympathie.

Afin de saluer la mémoire et l'action syndicale de haut niveau de ce camarade de toujours, le SNPDEN a souhaité également lui rendre un hommage particulier dans Direction, à travers ce témoignage de Philippe Guittet, qui le connaissait bien, et avec qui il a partagé de nombreuses années d'engagement syndical.

Rémy Pierrot, un syndicaliste précurseur de notre métier

Avant de parler de ce syndicaliste, juste quelques mots pour évoquer sa personnalité.

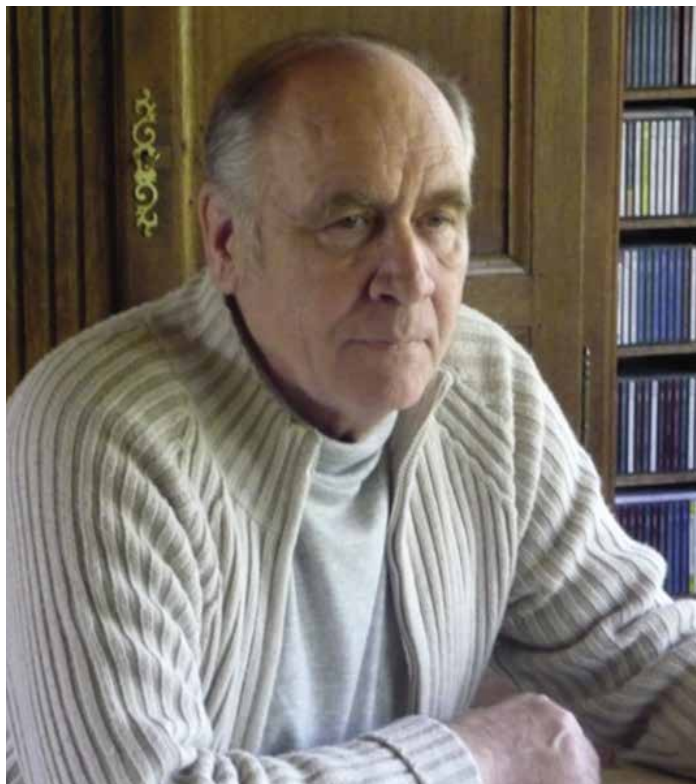
Rémy était très exigeant, très loyal et très sensible. Il savait concevoir - il avait déposé plusieurs brevets dans sa jeunesse - et construire de ses mains maison ou bateau.

C'était aussi un excellent cuisinier : j'ai eu l'occasion avec d'autres d'apprécier la saveur de ses mets, dans le golfe du Morbihan où il vivait avec Michèle, sa femme. Comme elle, et comme sa fille Cécile, il fut un grand chanteur.

Après avoir été professeur de lycée technique, il a commencé sa carrière de personnel de direction en 1981, dans les Ardennes, comme censeur, à Revin, puis à Charleville-Mézières. En 1991, il rejoint la Bretagne, à Guéméné sur Scorff, comme principal, puis en 1996, il devient proviseur au lycée Joseph Loth à Pontivy.

Syndicaliste enseignant au SNES, il occupa des responsabilités départementales.

Au SNPDEN, il occupa très rapidement des responsabilités. Membre du Bureau national (aujourd'hui ESN) jusqu'en 2002, il fut secrétaire national de la commission corpo (aujourd'hui carrière) de 1994 à 1998.



Et je veux surtout parler de cet intellectuel, syndicaliste inhabituel. Alors certes son syndicat, le Syndicat des Personnels de Direction de l'Éducation nationale, ne fait pas un syndicalisme du refus et s'inscrit plutôt dans une tradition réformiste logique pour un syndicalisme d'encadrement. À ce titre, il participa à toutes les négociations nationales qui concernaient la carrière.

Après le statut Monory de 1988, premier statut créant deux corps de personnels de direction, et les accords qui suivirent, il négocia, sous l'autorité de Marcel Peytavi, alors secrétaire général, les accords Bayrou de 1995, et ensuite le « Durafour » qui pour la première fois détachait en partie la grille indiciaire des personnels de direction de celle des enseignants.

Mais Rémy, qui était en responsabilité dans ce syndicat, voulait plus encore.

Il avait une haute conception de l'Éducation nationale, des

établissements du second degré et du rôle et des missions des personnels de direction.

Je crois pouvoir dire qu'il était marqué par les conceptions de ce que l'on appelait la deuxième gauche sous la houlette de Michel Rocard.

Depuis 1985 et les lois de décentralisation, les établissements scolaires du second degré ont une part d'autonomie, et depuis 1988, les personnels de direction, un statut, mais jamais notre administration n'avait véritablement réfléchi sur notre métier et ses redoutables conditions d'exercice jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, alors que se profilait une crise du recrutement.

Rémy a su mobiliser le syndicat autour d'une réflexion sur un projet de statut de l'an 2000, mis à l'ordre du jour par le congrès de Saint-Malo en 1996. À partir d'un questionnaire réalisé en 1997, lors d'un séminaire à Allonnes près du Mans,

dans le lycée que je dirigeais alors, une réflexion de fond s'est engagée sur le métier, la fonction, les missions de l'établissement et l'autonomie nécessaire à la prise en compte des évolutions de la société et de l'institution.

Cela a profondément marqué notre syndicat qui a continué depuis dans la démarche initiée par Rémy.

Sous la pression syndicale, le ministère, alors dirigé par Claude Allègre, jugea utile de créer une mission de concertation, de réflexion et de propositions, sous l'autorité du recteur Blanchet, qui associait, et c'était inédit, tous les acteurs du système éducatif.

Puis, après les conclusions de cette commission, ce furent, pour lui en particulier, sous l'autorité de Jean-Jacques Roméro, alors secrétaire général, trois ans de travail syndical d'une rare intensité qui a abouti d'abord à un protocole d'accord en 2000, puis au statut de 2001 sous le ministère Lang.

Pour la première fois, nous avions un référentiel qui définissait, dans le cadre de l'autonomie, les missions, les domaines d'activité et les compétences requises pour les chefs d'établissement. Un corps unique à trois classes était mis en place et le classement des établissements très largement amélioré.

Nous avons une lettre de mission à laquelle tenait tant Rémy, qui rendait enfin possible les conditions d'une évaluation.

Rémy avait aussi plaidé pour ce qui deviendra l'École Supérieure de l'Éducation nationale, pour une formation renouvelée et une validation de ce qui est devenu un mas-

ter. À partir de ce moment, une nouvelle stature était reconnue aux personnels de direction et le déroulement de leur carrière se rapprochait enfin d'autres cadres de la Fonction publique.

Mais la meilleure reconnaissance de ce travail fut celle de Céline Wiener, IGAENR, principale négociatrice pour le ministère, qui a écrit dans la Revue française d'administration publique: « Un exemple de réforme réussie: le statut des chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ». Elle cite alors le rôle constructif du SNPDEN, mais surtout elle écrit « et eut pour compagnons de route réguliers les « négociateurs » désignés par le SNPDEN » et plus bas en note Rémy Pierrot... dont l'action tout particulièrement constructive mérite d'être saluée ».

Comprenez donc qu'avoir partagé avec Rémy ces années exceptionnelles marque à jamais, même si nous ne nous sommes malheureusement plus revus depuis des années.

Rémy a donné un véritable corpus intellectuel à notre syndicat qui perdure. Trop peu de nos syndiqués malheureusement le savent encore.

Comme le disait Philippe Vincent, notre secrétaire général, dans son hommage rendu au nom de l'ensemble des adhérents à Rémy Pierrot: « Le SNPDEN tient donc à saluer et à honorer la mémoire de notre collègue. Notre organisation sait combien elle lui doit, de même que toute notre profession et tient donc collectivement à témoigner de sa reconnaissance... ».

Philippe Guittet, ancien secrétaire général du SNPDEN (2002-2009) □